

Rwanda : tous les suspects de génocide « doivent être jugés », selon M. Védrine

Le Monde, 15 août 2001

KIGALI. Le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, a affirmé, lundi 13 août, à Kigali que « *toutes les personnes poursuivies* » pour le génocide qui a eu lieu au Rwanda en 1994 « *doivent être traduites en justice* » sans exception. Le ministre a fait cette déclaration lors d'une visite de quelques heures à Kigali (*Le Monde* du 13 août), après avoir rencontré le président rwandais, Paul Kagamé. « *Je lui ai dit à quel point la France tout entière avait été épouvantée et bouleversée par ce qui*

était arrivé [au Rwanda] en 1994 et donc la volonté des Français d'être auprès du Rwanda moderne pour ce travail de reconstruction, débarrassé des horreurs du passé », a-t-il indiqué.

M. Védrine, qui était à l'époque le secrétaire général de l'Élysée, sous la présidence de François Mitterrand, a ajouté que la politique française dans la région avait été « *en général injustement présentée* ».

Le Monde avec AFP